



Du graphiste Gérard Paris Clavel pour Ne Pas Plier

rendez-vous

janvier

vendredi 10

Projection du film *Merci Ovide* de Catherine Harnois et Jacques Meaudre
20h30 - salle Latreille- Tulle- à l'initiative de l'association Ecole Publique Expérimentale

samedi 11

Projection du film *L'art de vieillir* de Jean-Luc Raynaud
20h - Chambre d'hôtes Le Creuset - St Martin-la-Méanne

mercredi 22

Projection du film *Les éclaireurs* de Simone Fluhr et Daniel Coche
20h30 - salle Latreille - Tulle- en partenariat avec RESF

vendredi 24

Rencontre autour des œuvres de l'artothèque avec David Molteau
à partir de 18h30 - local de Peuple et Culture - Tulle

édito

Extrait de la chanson *Si tu vois le père Noël* par la Compagnie Jolie Môme

L'hiver tombe sur nos contrées
Le soleil est bas
Les arbres ont maigri
On voit apparaître
Au dessus des fenêtres
Une marionnette rouge
A barbe d'ancêtre

Les gamins d'occident
S'ils ont été gentils
Auront plein de cadeaux
Mais ce personnage
Qui paraît tendre
Où est-il de janvier à décembre ?

Toute l'année il fait
Fabriquer ses cadeaux
Par des ouvriers de dix ans
En entrepôts
Qui pour faire ce qui finira
Sous le sapin
N'iront jamais à l'école
Et ne liront rien

Si tu vois le père Noël
Mets lui des coups d'semelles
Fous le dans sa hotte
Et mets lui des calbottes

Fais lui manger sa fausse barbe
Egorge ses rennes
Et préviens cet escroc
Qu'il est bon pour la géhenne

Pour s'accaparer
Les matières premières
Le père Noël entretient
La corruption et la misère
Dans ses anciennes colonies
Où il a toujours
Les meilleurs prix

Le pétrole qui paie
Ce qu'il plastifie
Finit des fois dans la mer
Sans qu'on s'en méfie
Et quand il sert à livrer
Les joujoux par milliers
Il dérègle le climat du globe

On dit qu'il passe
Par les toits
Dommage qu'au Burundi
Y'ait pas de cheminée (...)

cinéma documentaire

Merci Ovide de Catherine Harnois et Jacques Meaudre (2010-78')
vendredi 10 - 20h30 - salle Latreille - Tulle - entrée libre

C'est une école de banlieue parisienne a priori tout ce qui y a de plus ordinaire. Ou plutôt un groupe scolaire puisqu'il va de la maternelle à la fin du collège. Une école publique ouverte à tous, pas une école privée à la pédagogie hors du commun et réservée à une élite fortunée, pas non plus une école totalement alternative à l'écart des contraintes de la société. Simplement une école publique au personnel dépendant de l'Education nationale mais avec quelques petites différences. Des petites différences qui changent tout, qui font que chaque enseignant, chaque élève qui est passé par Decroly s'en souvient des décennies plus tard, en reconnaissant que l'école a forgé sa vie d'homme et de femme et l'a rendue probablement différente. Et ça méritait bien un film.

Ovide Decroly est un neuropsychiatre belge du début du siècle qui développa cette approche pédagogique. La projection est organisée l'initiative de l'association Ecole Publique Expérimentale.

L'association Ecole Publique Expérimentale a été créée par des parents, des familles, des enseignants, des éducateurs qui coopèrent pour la mise en place d'une école publique avec un projet éducatif et pédagogique alternatif dans Tulle. La projection sera suivie d'une introduction et d'un débat autour de ce projet.

L'art de vieillir de Jean-Luc Raynaud (2007-74')
samedi 11 - 20h - chambre d'hôtes Le Creuset - St Martin-la-Méanne,
entrée libre



Des hommes et des femmes, de soixante-dix-sept à quatre-vingt-dix ans, libérés du jugement d'autrui, entrelacent leur art de vieillir dans une sorte de plénitude inattendue. Ce film se propose de balayer, l'une après l'autre, les idées toutes faites qui nous bouchent l'horizon du vieillissement.

Quand on arrive à 50 ans, tout d'un coup on entre dans un autre pays. C'est-à-dire que tout se défait. Et à mesure que les choses se défont, il y a une espèce de grâce qui s'installe. Ça c'est difficile à comprendre.

Confronté à la vieillesse difficile de ses parents, le réalisateur a mené l'enquête auprès de trois hommes et deux femmes de 71 à 92 ans afin de découvrir le secret de leur art de vieillir. Le film nous livre leurs mots, leurs expériences, leur clairvoyance et leur simplicité, leur fraîcheur. Si leur épanouissement est bien sûr lié à leur nouveau rapport au temps, c'est le *joir* qui illumine leurs yeux : *joir* de chaque petite victoire sur soi-même, *joir* de la disparition momentanée d'une douleur, et surtout *joir* du *joir* que l'on donne. La clé de leur bonheur semble tenir à la perte progressive de l'ego, la reconnaissance de l'autre. Face à leurs vieillesse tranquillement flamboyante, «ces vieux fous, ces vieilles folles» stigmatisent les tabous et la répression que leur opposent famille et société.

Prix du meilleur documentaire, Festival des Films du Monde (Montréal 2006).

Thérèse Clerc, protagoniste du film

Thérèse Clerc est née en 1927 à Paris. Mariée à 20 ans, mère de quatre enfants à 32, elle fréquente la paroisse du Bon Pasteur, rue de Charonne. L'église décille ses yeux sur les questions sociales et, en mai 1968, elle bat le trottoir pour vendre Témoignage Chrétien. Quelques mois plus tard, elle signe son premier contrat de travail : vendeuse de machines à coudre pour fillettes aux Grands Magasins. Elle divorce en 1969.

1972 : Thérèse Clerc adhère au MLAC (Mouvement pour la Libération de l'Avortement et de la Contraception) et pratique des avortements militants. C'est le début de ses engagements et de son militantisme, plus particulièrement pour la cause des femmes. Elle fonde la Maison des Femmes à Montreuil en 2001 et pose en 2007 la première pierre de la Maison des Babayagas, maison de retraite collective, solidaire et unisexe.

Baba Yaga (Баба-Яра en russe, Baba Jaga en polonais) est une figure de la mythologie slave. Elle apparaît dans de nombreux contes russes, bulgares et polonais. On la représente souvent comme une sorcière unijambiste vivant dans les tréfonds de la forêt). La maison des Babayagas est un lieu de vie pour des vieilles femmes, citoyennes solidaires, laïques et d'orientation écologique. C'est une autre manière de vieillir et un lieu entièrement auto-géré.



«Nous voulons changer le regard des vieux et des vieilles sur eux-mêmes et sur la société et surtout le regard de la société sur la vieillesse. La maison des Babayagas est une expérience d'innovation sociale, c'est un projet politique qui, au bout de treize longues années de combat, a enfin pu voir le jour. Pour l'heure, nous comptons quatorze locataires. Les huit premières Babayagas ont emménagé début novembre Nous sommes les semeuses du futur car mourir vieux c'est bien mais vieillir bien c'est mieux. D'ici 2050, un tiers de la population française aura plus de 60 ans. A l'avenir, il faudra davantage de projets d'autogestion des vieux.

La Maison des Babayagas est aussi un lieu de partage d'expérience. Le rez-de-chaussée, un espace de 120 m2, est entièrement dédié à la recherche et la formation sur le mieux vieillir».

Les éclaireurs de Simone Fluhr et Daniel Coche (2011-94')

mercredi 22 - 20h30 - salle Latreille - Tulle, entrée libre

en partenariat avec RESF (Réseau Education Sans Frontières), et en présence de Louise Akakpovie, ancienne bénévole puis salariée du Casas.

Le documentaire serait-il aussi ce miroir que l'on promène le long d'un chemin ?

Les éclaireurs c'est un cheminement d'une heure trente au cœur du CASAS (Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg), une association strasbourgeoise dédiée à l'accompagnement des candidats à l'asile politique ou au statut de réfugié. Disons candidats parce que leur parcours relève à la fois d'une loterie tragique (11% de demandes acceptées en France, 25 % après recours) et d'un parcours de demandeur d'emploi, de demandeur de place ici en Europe.

Où l'on voit des bénévoles et quelques salariés se débattre avec des familles qui ont fui des persécutions qu'ils racontent dans leur dossier d'OFPPRA. Traducteurs bénévoles, locaux rudimentaires mais écoute attentive, profonde, de ces parcours, de ces histoires de vies faites de traumatismes, d'errances, ballottées de camps de réfugiés en centres de rétention. Et très souvent, avant même l'écoute, il faut rechercher dans l'urgence un hébergement décent parce que l'Etat, dont c'est pourtant l'obligation, se révèle incapable de loger ces familles. (1 personne sur 4, c'est la proportion de



demandeurs d'asile primo-arrivants accédant à un centre d'accueil pour demandeur d'asile en France. L'immense majorité se retrouve à la rue ou en hébergement d'urgence avec un accompagnement juridique réduit, voir inexistant).

Traumatisme encore : c'est peut-être de constater que la France des Droits de l'Homme et plus encore la ville de Strasbourg, qu'on avait rêvée gardienne des lois de l'Europe, n'ont pas précisément le reflet qu'on aurait voulu voir dans le miroir...

Pour mémoire, l'Europe accueille 42 fois moins de réfugiés syriens que la Turquie, la Jordanie, ou le Liban réunis.

Simone Fluhr et Daniel Coche ont posé la caméra en témoins justes, juste en témoin d'un combat qui se livre chaque jour, partout en Europe.

Nadia Mokaddem, Erwin Bliesenick, et Louise Akakpovie.

Le film sera projeté en présence de RESF, de Louise Akakpovie protagoniste du film (elle a été bénévole puis salariée du CASAS, et aujourd'hui toujours membre de l'association), et de la réalisatrice Simone Fluhr (sous réserve).

Simone Fluhr qui travaille au Casas a aussi constitué un ouvrage rassemblant réflexions et témoignages des demandeurs d'asile. En voici un extrait :

«A l'Ofpra*, c'était difficile. Il m'a fallu emmener mon fils, c'était encore un enfant, il voulait aller aux toilettes, puis il grimaçait derrière les murs de verre, puis il voulait jouer à cache-cache... J'ai senti durant mon entretien combien à l'Ofpra ils étaient fatigués, pas seulement à cause de mon enfant, mais fatigués de ces histoires, les nôtres, la mienne, parce que tous les jours ils entendent les mêmes.

J'ai été transférée dans un Cada (Centre d'accueil des demandeurs d'asile) à Paris. Et dès mon arrivée j'ai reçu le rejet de l'Ofpra. Là-bas, c'était terrible. La directrice m'a fait savoir qu'elle n'aimait pas du tout les russophobes. Pour mon recours, aucune aide ne m'a été accordée, mais malheureusement, par ailleurs, le Cada me versait de l'argent.

J'ai mis le maximum de cet argent pour la traduction de mon recours, pour pouvoir m'entretenir avec un avocat, j'ai eu beaucoup de chance, j'ai trouvé un traducteur intègre et compétent. Et j'ai trouvé un avocat exceptionnel, maître Laurain, qui m'a reçue au moins sept fois.

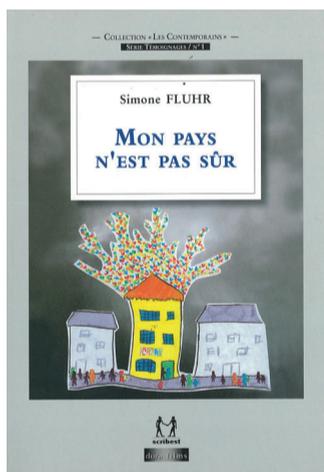
Après j'ai eu une réponse positive. Quand j'ai dit merci à mon avocat, il m'a demandé quels étaient mes projets. Je ne savais pas. Jusqu'à maintenant, il n'y avait qu'une seule et unique chose à atteindre, et tellement improbable, tellement aléatoire : le statut de réfugié. Maintenant que je l'avais, je me rendais compte que je n'avais jamais pu penser à la suite. La suite à laquelle je pensais parfois, et à laquelle je me défendais de penser de toutes mes forces, c'était un trou noir, c'était : que faire si j'étais rejetée ? Rien, je ne pourrais rien faire, et dire cela à mon enfant serait impossible.

Maintenant, je pouvais rester et vivre en France, et pourtant je n'étais pas à Paris, je sentais que ce n'était pas ma ville. Ma ville c'était Strasbourg. Peut-être parce que c'est là que j'étais arrivée, c'est là que j'avais trouvé mes premiers repères, c'était la ville d'accueil de ma demande d'asile, même si bien des choses ont été difficiles. Je comprends le drame des familles qui sont transférées ailleurs au bout de six mois, parfois un an. C'est comme un nouvel exil, un nouvel arrachement. On perd à nouveau les quelques liens et repères qu'on avait pu trouver.

Alors, en novembre 2001, deux ans après mon arrivée en France, je suis revenue à Strasbourg. J'ai retrouvé le Casas dans le cadre d'un stage lors d'une formation linguistique. Puis j'ai continué à y aller bénévolement, parce que je sais combien c'est important le dossier de demande d'asile, je sais combien c'est important de pouvoir comprendre et se faire comprendre quand on ne parle pas la langue.

Le Casas c'est ma maison. J'étais dans la situation des demandeurs d'asile et je me sens toujours comme eux. J'aime l'atmosphère, le contact chaleureux que chacun essaie de créer. L'autre jour, un demandeur d'asile m'a dit : « Dans ma tête, je suis tranquille quand je suis ici, je suis comme chez moi, à la maison ». Je lui ai répondu : « Pour moi, c'est la même chose ».

* Ofpra : Office français de protection des réfugiés et apatrides



La Coordination française pour le droit d'asile (CFDA) a présenté en février 2013 son rapport intitulé «Droit d'asile en France : conditions d'accueil – Etat des lieux 2012». Le constat dressé après plusieurs mois d'enquêtes réalisées dans 31 départements de quinze régions en France, montre que le système d'asile est à bout de souffle.

Les vingt associations regroupées au sein de la CFDA tirent la sonnette d'alarme sur le système français d'asile. Alors que le nombre de demandes d'asile a tendance à baisser (41 222 primo-demandeurs adultes en 2012 soit moins qu'en 1989 (61 400), ou 2003 (52 200), la CFDA dénonce l'incapacité à sortir d'une logique qui porte atteinte aux droits des demandeurs.

L'enquête révèle que les délais pour accéder à la procédure d'asile sont de plus en plus longs. La gestion par les préfectures de région de l'accueil des demandeurs d'asile complique souvent l'accès matériel à la procédure et conduit parallèlement à la saturation des services administratifs. Faute d'infrastructures suffisantes, les conditions dans lesquelles sont accueillis des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants se résument aux dispositifs d'urgence ou à la rue. L'Etat se défausse de ses responsabilités en laissant les associations pallier son inaction.

Une demandeuse d'asile malienne raconte les conditions d'accueil en préfecture : «Je me présente presque toutes les semaines. Les policiers ne nous traitent pas comme des humains. Comme si tu mentais sur les raisons qui t'ont fait fuir ton pays. Tu passes la nuit dehors dans le froid. On te reçoit 5 minutes. On te dit qu'il n'y pas de place. Après on te renvoie chez toi sans explication. Et tu recommences». Ayant fui les menaces pour son engagement contre l'excision, elle attend depuis un an en France de pouvoir déposer son dossier.

Au final, les personnes qui sont venues en France pour chercher refuge contre les persécutions sont à nouveau mises face à un danger : celui de ne pouvoir déposer à temps leur demande d'asile ou d'être déboutées de leur demande, faute d'avoir pu correctement exposer leurs craintes de persécutions.

«La prise en charge des demandeurs d'asile est déshumanisée et incohérente, déplore Franck Ozouf, rédacteur du rapport. Déshumanisée, car de plus en plus de demandeurs ne sont pas ou mal accueillis et les organisations d'aide financées par l'Etat contraintes à délaisser l'accompagnement social et juridique pour un travail de gestion administrative. Incohérente, car le coût augmente par des systèmes de contrôle, une dissuasion à tous les niveaux de la procédure et une préférence donnée au dispositif d'urgence, cher et précaire, le tout pour un service rendu bien loin des normes minimales d'accueil».

Positive decisions on asylum applications (%) 2011



La CFDA appelle à une réforme en profondeur de la procédure d'asile et du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile. La course à la réduction des délais et la lutte contre les détournements de procédure doivent céder la place à une réflexion d'ensemble pour assurer l'accueil et la protection des réfugiés grâce à une procédure efficace et équitable.

Communiqué CFDA du 13 février 2013

Rencontre et casse-croûte autour des œuvres du relais artothèque de Peuple et Culture.

vendredi 24 à partir de 18h30- local PEC- Tulle

Riche de 4000 œuvres, la collection de l'Artothèque du Limousin est la plus importante en France. L'arothèque offre à chacun d'entre nous la possibilité d'emprunter une œuvre d'art, d'établir dans la durée un lien direct avec celle-ci. C'est ce « possible » qui fonde l'action de l'Artothèque du Limousin depuis 1986 : permettre à chaque habitant du Limousin, quel qu'il soit, où qu'il se trouve, de rencontrer durablement les démarches artistiques contemporaines.

Trois types d'abonnements sont proposés pour les particuliers, les établissements scolaires et les collectivités ou entreprises.

La présence de notre relais à Tulle profite essentiellement au public scolaire et doit également bénéficier au plus grand nombre.

Nous vous proposons de partager un moment autour d'œuvres afin de découvrir, d'échanger et de débattre.

Nous tenterons ensemble d'y voir plus clair dans les enjeux des nouvelles formes et attitudes souvent transgressives des artistes, et dans le déplacement de la notion même d'œuvre d'art.

Enfin, le parcours intime de chacun conditionnant le regard posé sur l'art contemporain fait que votre parole, vos questionnements nous intéressent.

La rencontre sera suivie d'un casse-croûte qui peut permettre de poursuivre les échanges de manière plus informelle. Chacun apporte du salé, du sucré ou du liquide à partager.

David Molteau

adhésions et dons

L'adhésion PEC permet d'accéder gratuitement à l'Artothèque, à l'atelier Théâtre et donne droit à réductions pour les spectacles des 7 Collines et aux projections du Palace organisées avec Peuple et Culture.

Les versements à Peuple et Culture ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66% des sommes versées. Ainsi, si vous donnez 75 euros, cela vous revient après déduction fiscale à 25 euros (le montant même de l'adhésion), 100 revient à 34 euros, etc, etc...



Bulletin d'adhésion 2014 à retourner avec un règlement de (au moins) 25€ à

Peuple et Culture

51 bis rue Louis Mie - 19000 TULLE

NOM

TEL

PRÉNOM

EMAIL

ADRESSE

.....

Peuple et Culture Corrèze - 51 bis rue Louis Mie - 19000 Tulle / tél : 05 55 26 32 25

peupleetculture.correze@wanadoo.fr - <http://peupleetculture.fr>

Peuple et Culture Corrèze n°94 tiré à 1000 exemplaires - Directrice de la publication : Manée Teyssandier

Imprimé par Peuple et Culture Corrèze - 19000 Tulle - Issn : 1769-4531

La Région Limousin participe à l'activité cinéma documentaire et relais artothèque du Limousin de Peuple et Culture (dispositif "Emplois associatifs").